

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 1^{er} mai 2023 à 19 h à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents : Monsieur Gérald Beaulieu, maire
 Monsieur Denis Forest, conseiller au siège #1
 Madame Nicole Marcheterre, conseillère au siège #2
 Madame Gabrielle Trigaux, conseillère au siège #3
 Madame Kate St-Pierre, conseillère au siège #4
 Monsieur Christian Chaumont, conseiller au siège #5

Est absente : Madame Marie-Claude Saucier, conseillère au siège #6

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gérald Beaulieu. Le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

1. *Ouverture de la séance et constat du quorum*

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19 h. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

Le public est invité à écouter les enregistrements audio des délibérations et des prises de décisions qui seront disponibles dans les jours qui suivent la séance sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.baiedessables.ca. Il est également possible d'assister en direct à la séance en ligne via l'application Zoom.

2. *Adoption de l'ordre du jour*

1. Ouverture de la séance et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
 - 6.1. Fermeture du bureau municipal tous les vendredis durant la période estivale 2023
 - 6.2. Faits saillants du maire sur le rapport financier 2022 et le rapport du vérificateur externe (176.2.2 C.M.)
7. **Sécurité publique**
8. **Transport**
 - 8.1. Embauche d'un journalier pour le service des travaux publics
9. **Hygiène du milieu**
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
 - 10.1. Libération de retenues dans le cadre du Fonds de visibilité Innergex 2022
 - 10.2. Approbation des projets retenus dans le cadre du Fonds de visibilité Innergex 2023
 - 10.3. État du quai de Baie-des-Sables
 - 10.4. Demande d'aide financière au FAAC pour la réfection du quai
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
 - 11.1. Demande d'aide financière au Fonds régions et ruralité volet 4 pour l'amélioration du chauffage et de la climatisation au centre communautaire
 - 11.2. Embauches et formation des animateurs au camp de jour à l'été 2023
12. **Suivi de la dernière période de questions**
13. **Divers**
 - 13.1. Enseigne d'identification pour l'Édifice municipal Philippe-Morin
14. Période de questions du public
15. Levée de la séance

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du projet d'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Madame Kate St-Pierre et résolu d'adopter l'ordre du jour du 3 avril 2023 tel que remis par le directeur général tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

3. *Approbation du procès-verbal*

2023-063 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2023

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril dernier;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023 tel que remis par le greffier-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

4. *Présentation et adoption des comptes*

2023-064 APPROBATION DES COMPTES AU 30 AVRIL 2023

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 30 avril 2023;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Christian Chaumont et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 30 avril 2023 :

Liste des comptes à payer (incluant les paiements directs préautorisés)	90 396.11	\$
Liste des salaires nets payés (dépôts directs #501924 au #501947)	22 270.78	\$
Total des comptes	112 666.89	\$

Le détail de cette liste est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.

Adam Coulombe

5. *Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour*

Aucune question n'a été soulevée.

6.1. *Fermeture du bureau municipal tous les vendredis durant la période estivale 2023*

2023-065 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL TOUS LES VENDREDIS DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE 2023

Il est proposé par Madame Gabrielle Trigaux et résolu d'autoriser la fermeture du bureau municipal tous les vendredis durant la période estivale soit pour les mois de juin, juillet et août 2023 (13 jours au total). Le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, assumera ces journées à même ses vacances annuelles. Les citoyens seront avisés via le bulletin d'information municipale et le site Internet et la page Facebook de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

6.2. *Faits saillants du maire sur le rapport financier 2022 et le rapport du vérificateur externe (176.2.2 C.M.)*

Le maire, Monsieur Gérald Beaulieu, fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2022 et du rapport du vérificateur externe conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec. Ce document, en plus d'être disponible sur le site web de la municipalité, a été intégré dans la parution du bulletin d'information municipale du 30 avril 2023 qui est distribué à toutes les adresses civiques de la municipalité à la fin de chaque mois.

8.1. *Embauche d'un journalier pour le service des travaux publics*

2023-066 EMBAUCHE DE MONSIEUR MAGELLA RAYMOND À TITRE DE JOURNALIER SAISONNIER

Considérant que le contrat saisonnier de Monsieur Olivier Chaumont, opérateur journalier, s'est terminé le 3 avril dernier et qu'il ne sera pas disponible pour répondre au besoin de main d'œuvre en période estivale;

Considérant que Monsieur Magella Raymond a manifesté son intérêt à travailler pour la municipalité à titre de journalier pour le service des travaux publics;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Forest et résolu d'embaucher Monsieur Magella Raymond à titre de journalier saisonnier pour la période estivale et selon les besoins de main d'œuvre du service des travaux publics. En cas de non-disponibilité de ce dernier, le directeur des travaux publics est autorisé à embaucher toute autre personne qui sera disponible et intéressée par le poste de journalier saisonnier. Le salaire sera établi en fonction de la politique salariale en vigueur (classe 6, échelon 2 : salaire de 21.01 \$ de l'heure).

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.1. *Libération de retenue dans le cadre du Fonds de visibilité Innergex 2022*

2023-067 LIBÉRATION D'UNE RETENUE AU FONDS DE VISIBILITÉ INNERGEX 2022 – VOLET II

Considérant la résolution #2022-108 relative au versement du Fonds de visibilité Innergex pour l'année 2022;

Considérant la résolution #2023-06 adoptée le 18 avril dernier par le conseil d'administration de la Corporation de développement de Baie-des-Sables;

Considérant que le rapport final a été produit par l'organisme en question;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu de demander à Innergex de verser la somme suivante directement à l'organisme mentionné :

VOLET II				
(Montant disponible en 2022 : 20 000 \$)				
Organismes retenus	Montant accepté	Montant déjà versé	Montant à verser	Retenue (ou solde)
Corporation de Développement de Baie-des-Sables (Projet de coopérative alimentaire)	5 000	5 000	0	0

Fabrique de Baie-des-Sables (Travaux de rénovation au sous-sol de l'église)	5 730	5 730	0	0
Municipalité de Baie-des-Sables – Service des loisirs (Modules de jeux pour les jeunes et bacs à jardinage)	4 830	3 630	0	1 200
Comité des pompiers volontaires de Baie-des-Sables (Équipement pour la Fête nationale)	1 350	1 000	350	0
Club de ski de fond de Baie-des-Sables (Dossards, signalisation et drainage des sentiers)	1 250	950	0	300
Le Café la Caisse (Ameublement extérieur)	650	650	0	0
Club des 50 ans et plus de Baie-des-Sables (Matériel pour les brunchs et les soupers de fondue chinoise)	550	550	0	0
Cercle de Fermières de Baie-des-Sables (Oriflammes pour la visibilité lors d'évènements)	250	250	0	0
Association des locataires de la Villa Notre-Dame et de la Résidence des Sables (Aménagement paysager)	225	225	0	0
Chorale de Baie-des-Sables (Fils pour micros et piano)	165	165	0	0
TOTAL AFFECTATION – VOLET II	20 000 \$	18 150 \$	350 \$	1 500 \$
SOLDE NON AFFECTÉ (DISPONIBLE)	0 \$			

Que copie de cette résolution soit transmise à Innergex et à la Corporation de développement de Baie-des-Sables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.2. Approbation des projets retenus dans le cadre du Fonds de visibilité Innergex 2023

2023-068 VERSEMENT DU FONDS DE VISIBILITÉ INNERGEX POUR L'ANNÉE 2023

Considérant l'article 1.4 de l'entente concernant les contributions volontaires du promoteur Cartier Énergie Éolienne (BDS) inc., la nouvelle entité portant maintenant le nom d'Innergex;

Considérant que le montant du Fonds de visibilité Innergex pour l'année 2023 est de **26 717.32 \$**;

Considérant les recommandations émises par la Corporation de développement de Baie-des-Sables lors de sa réunion du 25 avril 2023 pour le versement des aides financières dans le cadre du Fonds de visibilité Innergex pour l'année 2023;

En conséquence, il est proposé par Madame Gabrielle Trigaux et résolu d'accepter les projets retenus par le conseil d'administration de la Corporation de développement de Baie-des-Sables et de demander à Innergex de verser les sommes suivantes directement aux organismes retenus :

VOLET I (Montant disponible en 2023 : 6 717.32 \$)	
Organismes retenus	Montant (\$)
Corporation de développement de Baie-des-Sables (fonds de roulement)	2 467.32
Municipalité de Baie-des-Sables – Service des loisirs	700.00
Comité de la Bibliothèque Marie-Ratté	600.00
Cercle de Fermières Baie-des-Sables	500.00
Comité des pompiers volontaires de Baie-des-Sables	500.00
Municipalité de Baie-des-Sables – Pimp ton village	400.00
École Assomption de Baie-des-Sables	400.00
Club des 50 ans et plus de Baie-des-Sables	200.00
Garde paroissiale de Baie-des-Sables	200.00
Le Café La Caisse	195.00
Héritage portuaire de Baie-des-Sables	195.00
Fabrique de Baie-des-Sables	195.00
Club de ski de fond de Baie-des-Sables	165.00
TOTAL – VOLET I	6 717.32 \$

VOLET II (Montant disponible en 2023 : 20 000 \$)				
Organismes retenus	Montant accepté	Montant déjà versé	Montant à verser	Retenue (ou solde)
Corporation de développement de Baie-des-Sables (Projet de coopérative alimentaire)	5000.00	0.00	5000.00	0.00
Corporation de développement de Baie-des-Sables (Autocollants de visibilité Innergex et projets à venir)	3030.00	0.00	3030.00	0.00
Municipalité de Baie-des-Sables – Pimp ton village (Mobilier et équipement pour le local des jeunes)	3200.00	0.00	2400.00	800.00
Cercle de Fermières Baie-des-Sables (Coupeuse à guenille et articles de cuisine)	1850.00	0.00	1390.00	460.00
Club de ski de fond de Baie-des-Sables (Signalisation routière, rouleau de damage, outils et trousse de premiers soins)	1670.00	0.00	1250.00	420.00
Comité des pompiers volontaires de Baie-des-Sables (Ensemble audio amplifié autonome)	1455.00	0.00	1100.00	355.00
Club des 50 ans et plus de Baie-des-Sables (Achat d'une échelle de cuisine et plateaux)	800.00	0.00	800.00	0.00
Association des locataires de la Villa Notre-Dame et de la Résidence des Sables (Aménagement paysager)	750.00	0.00	750.00	0.00
Municipalité de Baie-des-Sables (Bac à sable et poulailler pour le camp de jour)	700.00	0.00	700.00	0.00
Le Café la Caisse (Machine à maïs soufflé et mousser à lait)	635.00	0.00	635.00	0.00
Comité d'embellissement et tourisme de Baie-des-Sables (Bacs à fleurs à l'entrée du quai)	500.00	0.00	500.00	0.00
Comité de la Bibliothèque Marie-Ratté (Impression du conte « Béline » et boîte à livres)	410.00	0.00	410.00	0.00
TOTAL AFFECTATION – VOLET II	20 000.00 \$	0.00 \$	17 965.00 \$	2 035.00 \$
SOLDE NON AFFECTÉ (DISPONIBLE)	0.00 \$			

Les commandites dans le cadre du volet II seront versées de la manière suivante (sauf exception) lorsqu'elles excèdent la somme de 1 000 \$: 75 % du montant à la signature de l'entente et 25 % au dépôt du rapport final.

Il est également résolu de remercier les membres de la Corporation de développement pour l'analyse des demandes.

Que copie de cette résolution soit transmise à Innergex et à la Corporation de développement de Baie-des-Sables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.3. État du quai de Baie-des-Sables

2023-069 FERMETURE DE L'ACCÈS AU QUAI POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Considérant que le quai a été endommagé sérieusement à la suite des grandes marées du 23 et 24 décembre dernier;

Considérant que la sécurité des gens qui y circulent est menacée et que cela représente un risque de poursuite contre la municipalité;

En conséquence, il est proposé Madame Kate St-Pierre et résolu de mandater le directeur des travaux publics, Monsieur André Bernier, à procéder à la fermeture du quai et interdire l'accès aux visiteurs en installant des barrières et/ou une clôture à l'entrée ainsi que des panneaux « accès interdit ». La population sera informée de cette fermeture dans le prochain bulletin d'information municipale et la page Facebook de la municipalité.

Que copie de la présente résolution soit transmise aux députés de la région, Madame Kristina Michaud et Monsieur Pascal Bérubé afin de les informer de cette situation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.4. *Demande d'aide financière au FAAC pour la réfection du quai*

2023-070 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FAAC POUR LA RÉFECTION DU QUAI

Considérant que le quai de Baie-des-Sables se détériore de manière importante au fil des ans;

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables souhaite réaliser un projet pilote qui consiste à la réfection du quai de Baie-des-Sables et la construction d'un enrochement brise-lame afin de protéger un secteur important du village contre l'érosion côtière et les aléas du Fleuve St-Laurent;

Considérant que le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC) d'Infrastructure Canada pourrait permettre de financer en partie (40%) ce projet pilote;

Considérant que l'estimation préliminaire actuelle du coût du projet selon une méthode de projection est de 10 millions de dollars;

Considérant qu'*Héritage portuaire de Baie-des-Sables* sera partenaire dans ce projet;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Christian Chaumont et résolu :

- d'abroger la résolution #2023-027 portant sur le même objet et la remplacer par la présente;
- d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à présenter au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables une demande d'aide financière dans le cadre du *Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC)* d'Infrastructure Canada pour le projet identifié dans le préambule de la présente résolution;
- de confirmer que la Municipalité de Baie-des-Sables a pris connaissance du guide du demandeur du FAAC et qu'elle s'engage à respecter toutes les conditions qui s'appliquent à elle;
- de trouver une ou des ressources externes pour compléter le formulaire de demande d'aide financière;
- de trouver d'autres partenaires financiers afin de diminuer la contribution financière de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.1. *Demande d'aide financière au Fonds régions et ruralité volet 4 pour l'amélioration du chauffage et de la climatisation au centre communautaire*

2023-071 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 4 POUR L'AMÉLIORATION DU CHAUFFAGE ET LA CLIMATISATION AU CENTRE COMMUNAUTAIRE GABRIEL-RAYMOND

Considérant qu'il n'existe aucune climatisation au Centre communautaire Gabriel-Raymond;

Considérant que cela représente un frein aux rassemblements importants en période estivale puisque plusieurs usagés ne sont pas en mesure de supporter la chaleur accablante présente dans le bâtiment;

Considérant que l'installation de thermopompes permettrait de répondre au besoin de climatisation en période estivale et d'améliorer l'efficacité énergétique du chauffage en période hivernale;

Considérant que la Municipalité de Baie-des-Sables souhaite obtenir une aide financière dans le cadre du « *Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 4 soutien à la vitalisation* » afin de financer en partie les travaux nécessaires à la climatisation du Centre communautaire Gabriel-Raymond;

Considérant que le coût total du projet est évalué à 25 000 \$;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Forest et résolu d'autoriser le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, à présenter au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables une demande d'aide financière dans le cadre du « *Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 4 soutien à la vitalisation* » de la MRC de La Matanie pour le projet identifié dans le préambule de la présente résolution. Le montant demandé est de 22 500 \$ et la contribution financière de la municipalité est estimée à 2 500 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.2. Embauches et formation des animateurs au camp de jour à l'été 2023

2023-072 EMBAUCHE DE MADAME ÉLODIE BRUNEAU À TITRE D'ANIMATRICE EN CHEF POUR LE CAMP DE JOUR À L'ÉTÉ 2023

Considérant les résolutions #2022-214 et #2023-058 relatives aux demandes de financement et à la mise en place d'un camp de jour durant la période estivale 2023;

Considérant la recommandation d'embauche formulée par la direction et la coordonnatrice en loisir;

En conséquence, il est proposé par Madame Kate St-Pierre et résolu d'embaucher Madame Élodie Bruneau à titre d'animatrice en chef du camp de jour à l'été 2023. Cette animatrice aura la responsabilité et la charge du camp de jour.

La période de travail régulière est du 3 juillet au 11 août 2023 (6 semaines). L'horaire de travail est de 40 heures par semaine, soit du lundi au vendredi. Le salaire est de 16.25 \$ de l'heure.

La candidate retenue travaillera également sous la supervision de la coordonnatrice en loisir, Madame Marie-Eve Guay et du directeur général, Monsieur Adam Coulombe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

2023-073 EMBAUCHE DE MONSIEUR ÉLOI BEAULIEU À TITRE D'ANIMATEUR POUR LE CAMP DE JOUR À L'ÉTÉ 2023

Considérant les résolutions #2022-214 et #2023-058 relatives aux demandes de financement et à la mise en place d'un camp de jour durant la période estivale 2023;

Considérant la recommandation d'embauche formulée par la direction et la coordonnatrice en loisir;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Forest et résolu d'embaucher Monsieur Éloi Beaulieu à titre d'animateur au camp de jour à l'été 2023.

La période de travail régulière est du 3 juillet au 11 août 2023 (6 semaines). L'horaire de travail est de 40 heures par semaine, soit du lundi au vendredi. Le salaire est de 15.25 \$ de l'heure.

Le candidat retenu travaillera également sous la supervision de la coordonnatrice en loisir, Madame Marie-Eve Guay et du directeur général, Monsieur Adam Coulombe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

2023-074 EMBAUCHE DE MONSIEUR MAXIME CARON À TITRE D'ANIMATEUR POUR LE CAMP DE JOUR À L'ÉTÉ 2023

Considérant les résolutions #2022-214 et #2023-058 relatives aux demandes de financement et à la mise en place d'un camp de jour durant la période estivale 2023;

Considérant la recommandation d'embauche formulée par la direction et la coordonnatrice en loisir;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'embaucher Monsieur Maxime Caron à titre d'animateur au camp de jour à l'été 2023.

La période de travail régulière est du 3 juillet au 11 août 2023 (6 semaines). L'horaire de travail est de 40 heures par semaine, soit du lundi au vendredi. Le salaire est de 15.25 \$ de l'heure.

Le candidat retenu travaillera également sous la supervision de la coordonnatrice en loisir, Madame Marie-Eve Guay et du directeur général, Monsieur Adam Coulombe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

2023-075 FORMATION DU PERSONNEL TRAVAILLANT AU CAMP DE JOUR

Considérant qu'il est nécessaire de bien préparer et outiller les animateurs-accompagnateurs qui travailleront au camp de jour de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Christian Chaumont et résolu d'autoriser, selon les besoins, l'inscription des candidats(es) retenus(es) aux formations ayant les thèmes suivants :

- Formation Premiers secours;
- Formation d'animation estivale;
- Formation d'accompagnement au camp de jour;
- Webinaire sur les troubles d'apprentissage en camp de jour;
- Toutes autres formations jugées pertinentes par la coordonnatrice en loisir et la direction.

Les participants seront rémunérés pour ces formations. Les frais de déplacement, si requis, seront payés par la municipalité conformément au *Règlement numéro 2022-02 sur les frais de déplacement des élus et des employés municipaux*.

La coordonnatrice en loisir, Madame Marie-Eve Guay, et le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, sont autorisés à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de donner suite à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

12. Suivi des dernières périodes de questions

La question soulevée avait été répondu à la dernière séance ordinaire.

13. Divers

13.1. Enseigne d'identification pour l'Édifice municipal Philippe-Morin

2023-076 ENSEIGNE POUR L'ÉDIFICE MUNICIPAL PHILIPPE-MORIN

Considérant qu'une demande d'officialisation du nom de l'*Édifice municipal Philippe-Morin* a été effectuée auprès de la *Commission de toponymie du Québec* le 5 avril dernier à la suite de l'adoption de la résolution #2023-060;

Considérant que le dossier sera présenté aux membres de la Commission le 6 juin prochain;

Considérant que les anciens élèves du professeur Philippe Morin organisent une journée hommage posthume à ce dernier le 2 juillet prochain;

Considérant qu'il serait souhaitable que l'enseigne soit installée sur le bâtiment situé au 20 rue du Couvent d'ici cet évènement;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Christian Chaumont et résolu d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, à concevoir et à installer une enseigne d'identification « Édifice municipal Philippe-Morin » à l'entrée principale du bâtiment au coût approximatif de 300 \$ plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Le maire invite la population à participer à une corvée de nettoyage de bois de grève des terrains privés qui aura lieu le 6 mai 2023 dès 9h à l'est du quai de Baie-des-Sables.

14. *Période de questions du public*

Le point suivant a été soulevé :

- Éparpillement des matériaux granulaires des chemins municipaux sur les terrains adjacents et nettoyage des ponceaux.

15. *Levée de la séance*

2023-077 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Kate St-Pierre résolu de lever la séance à 19 h 40.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Gérald Beaulieu
Maire

Adam Coulombe
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Gérald Beaulieu, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Gérald Beaulieu, maire